

SECRETARIAT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Conseil scientifique

Séance du 26 mars 2021

Avis n° 2021-06

Objet : Bilan de fonctionnement du réseau REGARDS

Le Conseil scientifique, après en avoir délibéré, rend à l'unanimité des membres présents, à la Directrice générale de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé, un avis avec observations sur le bilan de fonctionnement du réseau REGARDS (réseau pour la surveillance de l'exposition aux médicaments pendant la grossesse).

Ce réseau sélectionné et financé par l'ANSM dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2018, a pour objectif de structurer au niveau national un réseau d'équipes académiques travaillant sur l'exposition des femmes pendant la grossesse aux produits de santé.

Cet avis du Conseil scientifique repose sur le rapport d'activité intermédiaire à 24 mois présenté par Isabelle Lacroix, coordinatrice du réseau et sur le projet scientifique initial répondant à l'appel à projets lancé par l'ANSM.

La discussion du Conseil scientifique s'est portée sur l'avancement du projet par rapport aux objectifs initiaux, sur les propositions pour la poursuite du projet afin de répondre aux objectifs de surveillance et sur la structure opérationnelle du réseau. Ces différents éléments conduisent le CS à donner un avis globalement favorable à la poursuite de ce réseau en soulignant sa forte expertise clinique de la physiopathologie et dont l'une des structures partenaires est européenne.

Le CS recommande de travailler sur des marqueurs de détection à plus long terme. Il serait intéressant que le réseau REGARDS puisse conduire des études expérimentales sur les effets observés à plus long terme dans le cadre de la surveillance.

En ce qui concerne la structure opérationnelle du réseau, le CS propose que les partenaires du réseau soient associés plus fortement à la gouvernance.

Le Président du Conseil Scientifique

Joël ANKRI